



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le Sénégal

Dakar, le 15 décembre 2021

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 34^{ème} REUNION
DU CONSEIL NATIONAL DU CREDIT DU SENEGAL
TENUE LE 15 DÉCEMBRE 2021 A DAKAR**

Le Conseil National du Crédit (CNC) du Sénégal a tenu sa trente-quatrième réunion le mercredi 15 décembre 2021, par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Moussa TOURE, Directeur de la Monnaie et du Crédit, membre du Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BCEAO, représentant le Ministre des Finances et du Budget, Président statutaire du CNC.

Le Conseil a examiné les conditions de démarrage du financement des campagnes de commercialisation agricole 2021-2022 des arachides, des céréales locales, de l'anacarde, du coton, du riz et des produits horticoles, présentées par La Banque Agricole (LBA) et la Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE). Ces présentations ont été complétées, en ce qui concerne l'arachide, par les commentaires du Directeur Général de la Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS) sur la situation à date marquée globalement par une collecte, par la SONACOS, d'environ 30.000 tonnes sur un objectif global de 150.000 tonnes à un prix supérieur au prix plancher de 250 FCFA le kilogramme.

Les membres du Conseil ont exprimé leurs préoccupations relativement au profil de la campagne de commercialisation agricole des arachides, au regard notamment de la production moindre attendue, de la lenteur dans l'installation des points de collecte, de l'absence des intervenants extérieurs sur le marché ainsi que de la persistance des arriérés de paiement vis-à-vis des banques et des opérateurs privés. Sur la base de ces constats, le Conseil a exhorté les parties prenantes en vue de la prise de mesures urgentes en vue de garantir un déroulement satisfaisant de la campagne de commercialisation des arachides et la résolution des difficultés de financement de la campagne cotonnière évoquées par les banques.

Le Conseil a pris bonne note des résultats du cadrage macroéconomique des années 2021 et 2022 du Sénégal élaboré par la BCEAO. Ils font ressortir une nette reprise de la croissance économique, la maîtrise de l'évolution des prix, le reflux progressif du déficit budgétaire vers la cible communautaire de 3% et des excédents du solde de la balance des paiements. Les créances sur l'économie mises en place par le système bancaire devraient fortement rebondir après leur faible progression en 2020. Ces projections sont notamment tributaires des incertitudes liées à l'évolution des prix et d'un financement adéquat des PME-PMI.

Le Conseil a été informé de la décision prise par le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO, lors de sa réunion trimestrielle tenue le 08 décembre 2020, de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité à 2,00% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,00%, niveaux en vigueur depuis le 24 juin 2020. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure inchangé à 3,0%.

Le Conseil a arrêté son programme d'activités au titre de l'année 2022.

Enfin, le Conseil a pris connaissance des préoccupations exprimées par les organisations patronales, d'une part, les institutions de microfinance de grande

taille d'autre part, lors des récentes rencontres avec la BCEAO.

Concernant les organisations patronales, les problématiques soulevées ont porté sur l'accès auprès des banques à des financements de longue maturité adaptés à leurs besoins d'investissement, l'urgence attachée à la résorption des paiements de la commande publique, la nécessité de mieux articuler la régulation des activités économiques afin de la rendre plus lisible auprès des banques, l'effectivité toujours attendue du programme de relance économique ainsi que le caractère crucial d'assurer l'inclusion financière du secteur informel. Elles ont, en particulier, souligné l'augmentation non contrôlée du coût du fret maritime et l'impact sur leur exploitation.

S'agissant des institutions de microfinance de grande taille, elles ont principalement souligné l'urgence attachée à la redynamisation du Comité National de Coordination du secteur de la microfinance.

Fait à Dakar, le 15 décembre 2021

La Direction Nationale de la BCEAO pour le Sénégal
